

Barbet

Catégorie : Groupe 8

Publié par [Webmaster](#) le 2/2/2006

Standard F.C.I. N°105 / 08.07.1999 / F (ORIGINE : France.)

BARBET

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 08.07.1999.

UTILISATION : Chien d'eau pour la chasse à la sauvagine. Le chien d'eau est plus qu'un simple rapporteur, il doit rechercher et débusquer le gibier caché dans la végétation aquatique et le faire lever. Il rapporte ensuite la pièce tirée par son maître. Ne craint pas le froid, va à l'eau par tous les temps.

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 8 Chiens rapporteurs de gibier – Chiens leveurs de gibier – Chiens d'eau. Section 3 Chiens d'eau. Avec épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE : Très ancienne race, commune dans toute la France, utilisée pour la chasse au gibier d'eau, décrite ou citée dans plusieurs ouvrages dès le 16ème siècle. Le Barbet était également utilisé dans la marine comme rapporteur.

ASPECT GENERAL : Chien de type médioligne, de taille moyenne, caractérisé par une épaisse toison laineuse qui lui assure une protection efficace contre le froid et l'humidité. Le poil forme une barbe au menton, ce qui a donné le nom à la race.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Equilibré, ni agressif, ni peureux, très attaché à ses maîtres, très sociable, aimant l'eau.

TETE : Le poil du crâne doit retomber jusqu'au chanfrein. La barbe est longue et fournie, la moustache recouvre tout le chanfrein ; elle est très fournie.

REGION CRANIENNE : Crâne : Rond et large. Stop : Marqué.

REGION FACIALE : Museau : Bien carré. Le chanfrein est large et court. Lèvres : Epaissees, pigmentées, entièrement recouvertes de longs poils. La pigmentation des muqueuses peut être noire ou marron. Yeux : Ronds, de préférence marron foncé. Oreilles : Attachées bas (à la hauteur de l'oeil ou un peu plus bas), longues, plates, larges, garnies de longs poils formant des mèches. Lorsqu'on les rassemble devant la truffe, elles dépassent celles-ci d'au moins 5 cm (avec le poil). Le cartilage des oreilles dépasse la commissure des lèvres.

COU : Court et fort.

CORPS : Dos : Dessus très légèrement convexe. Rein : Arqué, court et fort. Croupe : Profil arrondi. Poitrine : Large, développée, assez haute, côtes arrondies.

QUEUE : Un peu relevée, mais n'atteignant pas l'horizontale, attachée bas, formant un léger crochet à l'extrémité.

MEMBRES ANTERIEURS : Epaulés : Obliques. L'angle scapulo-huméral varie entre 110 et 115°.

Bras : Forts et musclés. Avant-bras : Droits, forte ossature, bien d'aplomb, complètement recouverts de poils longs.

MEMBRES POSTERIEURS : Cuisses : Légèrement obliques, bien gigotées. Jarrets : Bas, assez coudés. Métatarses : Bien d'aplomb.

PIEDS : Ronds, larges, recouverts de poils.

PEAU : Epaisse.

ROBE POIL : Long, laineux, frisé, formant des mèches. Le poil est fourni, recouvrant tout le corps à

l'état naturel. C'est une caractéristique essentielle de la race. Depuis des temps immémoriaux le barbet a toujours été toiletté de façon spécifique pour faciliter son travail et son entretien. Le barbet peut être présenté de façons différentes selon son utilisation.

COULEUR : Unicolore noir, gris, marron, fauve, sable, blanc, ou plus ou moins panaché. Toutes les nuances du fauve et du sable sont acceptées. La nuance devra de préférence être la même sur l'ensemble du corps.

TAILLE : Hauteur au garrot minimale: pour les mâles : 58 cm, pour les femelles : 53 cm

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité. • Tête fine et étroite, chanfrein mince et long, lèvres fines. • Yeux clairs. • Oreilles attachées haut (plus haut que l'oeil), fines, courtes, étroites. • Cou long et large. • Ligne du dessus creuse. • Rein long et faible. • Croupe droite. • Poitrine étroite. • Queue attachée haut, recourbée sur le dos, anourie, brachyurie. • Epaulées droites. • Bras maigres. • Avant-bras d'une ossature fine, membre frangé. • Membres postérieurs : Cuisse plate, jarrets droits, membre frangé ; présence d'ergots. • Pieds fins et étroits, découverts. • Peau fine. • Poil court, rêche, non laineux, non frisé. • Couleurs : Toutes autres robes que celles mentionnées dans le standard ; robes marquées (bicolores, tricolores), charbonnées, bringées, truitées, mouchetées, robes unicolores de nuance non uniforme.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'apparence normale complètement descendus dans le scrotum.